

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 060-216004473-20220408-DE2022370-DE

ue Française
ment de l'Oise

de
ers :
ice : 14
s : 11
: 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal de la commune de Neuville-Bosc
Séance du 8 avril 2022

ille vingt-deux, le huit avril à vingt heures Le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 mars 2022
i au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LEROY
aire.

résents : Mmes LEJEUNE, LEROY, LESCA, MEYER, OUGHLIS-HENRY et
Mrs COULETEL, DUJARDIN, DUPUY, FLEURY, GOMES, RAYNAUD.

ésenté

cusé : Mme DÉCAMP donne pouvoir à Mme MEYER
M CATTELOIN donne pouvoir à Mme LEJEUNE
M SAINT-POL donne pouvoir à Mme LEROY

de séance : Mme Juliette LEJEUNE

de séance : 20h00

ion n° DE2022370 du 08 avril 2022 – Convention de groupement de commandes marché d'entretien

de la commande publique et notamment les articles L. 2113-6 à L.2113-8 et R2332-15
int que le Code de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des
ents de commandes, qui ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et
en efficacité en mutualisation les procédures de commande publique ;

int que la Communauté de Communes des Sablons et ses communes membres présentent des besoins
en matière de travaux d'entretien de voirie, et qu'il apparaît dès lors opportun de constituer un
ent de commandes afin de retenir un prestataire commun en charge de la réalisation des travaux
n de voirie.

ès en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune de Neuville-Bosc décide à l'unanimité :

- D'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté de Communes des Sablons et la Commune de Neuville-Bosc concernant les travaux d'entretien de voirie et d'y adhérer ;
- D'approuver la convention de groupement de commandes annexée à la présente délibération concernant les travaux d'entretien de voirie ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le 08 avril 2022

Annie LEROY

